



## Changement de mes horaires de travail

Par **JIPI54**, le **11/11/2009** à **00:33**

Bonjour,

Je suis vendeuse dans un bar-tabac.  
je ne travaille normalement pas les mercredis et samedis.  
Rien n'est stipulé sur mon contrat de travail.

Depuis un certain temps ma patronne, me change les jours de repos.

Par exemple :

Le lundi, elle me prévient que je dois travailler le mercredi.

A-t-elle le droit de m'imposer ce genres de changements ?  
N'y a-t-il pas un délai minimum de pré-avis ?

Je suis maman célibataire de 2 enfants, et ce genre de changements affectent mon planning privé ainsi que mon temps libre avec mes enfants.

Merci d'avance